



Note pédagogique

Cours de langues modernes
dispensés dans les
options de base groupées

Secteur 4

Hôtellerie-Alimentation

Options « restauration » et
« hôtelier-restaurateur »

ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE ORDINAIRE
DE PLEIN EXERCICE

HUMANITÉS
PROFESSIONNELLES ET
TECHNIQUES

Service général de
l'Enseignement organisé
par la Fédération
Wallonie-Bruxelles

Table des matières

INTRODUCTION	1
PARTIE COMMUNE A TOUTES LES OPTIONS	4
La philosophie générale	5
La priorité accordée à la communication	5
L'intégration du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).	5
L'entraînement et la maîtrise des compétences dans le respect des niveaux attendus	6
L'intégration intra-disciplinaire et interdisciplinaire des compétences	6
La cohérence avec la formation commune	7
La méthodologie : la communication au cœur de l'apprentissage	7
Les outils linguistiques	7
Les outils stratégiques	8
La séquence	9
La différenciation	14
L'évaluation en langues modernes	15
Introduction	15
Définitions	15
Statut de l'erreur	16
La notation	16
L'évaluation au 2 ^e degré	17
L'évaluation au 3 ^e degré	17
Grilles d'évaluation	17
ANNEXES	20
Annexe 1 : les niveaux attendus	20
Annexe 2 : les champs thématiques	21
Annexe 3 : Les fonctions langagières	23
Annexe 4 : les ressources grammaticales	25
Annexe 5 : les ressources stratégiques	57
Annexe 6 : exemples de différenciation	62

PARTIE SPECIFIQUE A CHAQUE OPTION	65
Secteur 4 - Hôtellerie: compétences professionnelles à exercer/maitriser	66
Degré 2 - Option 4111 : Restauration	66
Degré 3 - Option 4118 : Hôtelier-restaurateur/Hôtelière-restauratrice	68
Bibliographie.....	71

INTRODUCTION

La présente note pédagogique concerne les cours de langues modernes figurant dans les options de base groupées (OBG) dans les 2^e et 3^e degrés des humanités professionnelles et techniques. Les options concernées sont reprises dans le tableau ci-dessous.

	Nombre d'heures de langue dans la FOCOM (pour information)	Nombre d'heures de langue dispensées dans les OBG		
		Langue 1	Langue 2	Langue 3
Secteur 2				
3 ^e degré professionnel : Option 2619 : conducteur poids lourds		2h	1h	
Secteur 4				
2 ^e degré technique de qualification : Option 4111 : restauration	2h		2h	
3 ^e degré technique de qualification : Option 4118 : hôtelier-restaurateur	2h		2h	
Secteur 7				
2 ^e degré technique de qualification : Option 7110 : gestion	2h	2h	2h	-
2 ^e degré technique de qualification : Option 7406 : secrétariat-tourisme	4h	-	4h	-
3 ^e degré technique de qualification : Option 7123 : technicien commercial	2h	2h	2h	-
Option 7124 : technicien en comptabilité	2h	2h	2h	
Option 7212 : technicien de bureau	2h	2h	2h	
3 ^e degré technique de qualification : Option 7404 : agent accueil et tourisme				-
- variante A	2h	2h	4h	
- variante B	2h	2h	2h	2h
3 ^e degré professionnel: Option 7405 : auxiliaire administratif et accueil				
- variante A	2h	2h	-	-
- variante B	2h	-	2h	-

En effet, le nouveau référentiel «Compétences terminales et savoirs communs à l'issue des humanités professionnelles et techniques» ne vise que les cours de la formation commune (FOCOM). Dès l'entrée en vigueur de ce nouveau référentiel, aucun document de référence ne s'appliquera donc plus aux cours de langues repris dans les OBG.

Cette note est ainsi destinée à aider les enseignants à concevoir les cours de langues relevant de l'OBG. Elle précise les savoirs et savoir-faire à enseigner, les compétences à exercer et à évaluer, et donne des pistes méthodologiques sur la façon d'agencer le tout.

L'entrée en vigueur du nouveau référentiel et des programmes correspondants pour la FOCOM, et donc de la présente note pour les OBG, s'effectuera selon le calendrier ci-dessous.

	Année 2018-2019		Année 2019-2020		Année 2020-2021		Année 2021-2022	
	FOCOM	OBG	FOCOM	OBG	FOCOM	OBG	FOCOM	OBG
3^e année	Nouveau programme FOCOM	Présente note pédag.	Nouveau programme FOCOM	Présente note pédag.	Nouveau programme FOCOM	Présente note pédag.	Nouveau programme FOCOM	Présente note pédag.
4^e année	Programmes 95-96-97*		Nouveau programme FOCOM	Présente note pédag.	Nouveau programme FOCOM	Présente note pédag.	Nouveau programme FOCOM	Présente note pédag.
5^e année	Programmes 95-96-97*		Programmes 95-96-97*		Nouveau programme FOCOM	Présente note pédag.	Nouveau programme FOCOM	Présente note pédag.
6^e année	Programmes 95-96-97*		Programmes 95-96-97*		Programmes 95-96-97*		Nouveau programme FOCOM	Présente note pédag.

* Dans l'attente, la note « Grilles-horaires de la formation commune du qualifiant et programmes dans le réseau W-BE » (<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/docs/QUALIF-grilles-horaires-FOCOM-et-num-programmes.pdf>) reste donc applicable.

La présente note contient deux parties :

1. une partie commune à toutes les options comprenant :

- la philosophie générale :
 - la priorité accordée à la communication ;
 - l'intégration du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) ;
 - l'entraînement et la maîtrise des compétences dans le respect des niveaux attendus ;
 - l'intégration des compétences tant au niveau intra-disciplinaire qu'interdisciplinaire.
- la méthodologie : la communication au cœur de l'apprentissage
 - les outils linguistiques :
 - les champs thématiques : intégration dans le domaine professionnel ;
 - les fonctions langagières ;
 - les ressources grammaticales.
 - les outils stratégiques ;
 - la séquence.
- les principes en matière d'évaluation ;
- des annexes reprenant :
 - les niveaux attendus ;
 - les champs thématiques ;
 - les fonctions langagières ;
 - les ressources grammaticales* ;
 - les ressources stratégiques.

2. une partie spécifique à chaque option comprenant les compétences professionnelles à exercer/maîtriser (sur la base des profils de formation en langues étrangères et/ou en français du secteur concerné).

* Les ressources grammaticales sont extraites du référentiel «Compétences terminales et savoirs communs à l'issue des humanités professionnelles et techniques».

PARTIE COMMUNE A TOUTES LES OPTIONS

La philosophie générale

La priorité accordée à la communication

« Le propre des connaissances humaines est d'être utilisables dans une pluralité de situations ... »¹.

Les savoirs (ressources lexicales et grammaticales, fonctions langagières) qui ont été mémorisés, voire appliqués correctement dans un exercice décontextualisé, ne sont pas un but en soi. Ils ne constituent que des outils que l'élève sera amené à utiliser dans diverses situations de communication.

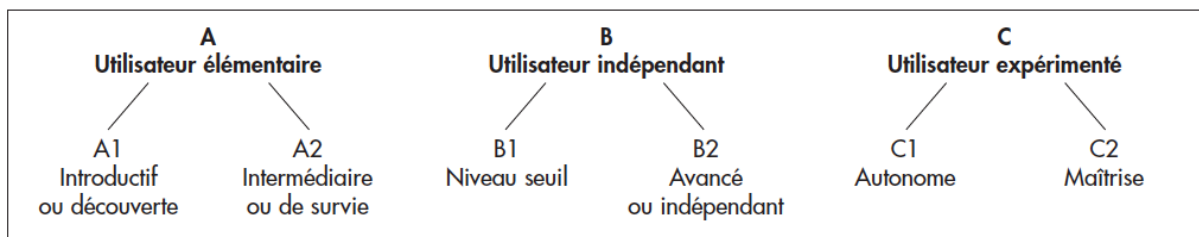
La notion d'utilisation est donc capitale dans l'apprentissage des langues à des fins de communication : on apprend à communiquer en communiquant. Il n'est donc pas nécessaire d'attendre que l'élève « ait les bases » pour organiser des activités d'expression, notamment orale. S'exprimer est aussi un moyen d'acquérir ces bases².

L'intégration du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Etant donné que le CECRL a été intégré dans les référentiels régissant la formation commune³, il va de soi que les grands principes qu'il véhicule s'appliquent également à l'enseignement des langues dans l'OBG.

Le CECRL

- o établit une échelle, **internationalement reconnue**, de 6 niveaux de maîtrise des langues étrangères sur la base de descripteurs précis ;



- o décrit les **5 grandes compétences** à développer: ECOUTER, PARLER EN INTERACTION, PARLER SANS INTERACTION, LIRE et ECRIRE ;
- o intègre, outre la composante **linguistique**, les composantes **sociolinguistique** (prise en compte des normes sociales propres à la langue) et **pragmatique** (usage fonctionnel

¹ Petit glossaire épistémologique, Courrier du CETHES, 1995

² Programme de langue germanique 95-2002-240, cahier 1, page 7

³ Compétences terminales et savoirs communs à l'issue des humanités professionnelles et techniques

des ressources langagières, recours aux stratégies de communication, cohérence du discours, etc.).

L'intégration du CECRL aide à :

- **cibler** et **décrire les niveaux de maîtrise** à atteindre dans l'enseignement de la FWB ;
- **situer l'apprenant** sur une échelle employée partout en Europe et faciliter sa mobilité au sein de l'espace européen ;
- **affiner l'approche de l'évaluation**, notamment dans le statut accordé à l'erreur (cf. rubrique « Évaluation »).

L'entraînement et la maîtrise des compétences dans le respect des niveaux attendus

Les compétences à entraîner et/ou à maîtriser ont été répertoriées sur la base des profils de formation du secteur concerné.

Certaines de ces compétences correspondent aux compétences en langue étrangère décrites telles quelles dans les profils tandis que d'autres s'inspirent de compétences visées en langue maternelle.

Parmi ces compétences, certaines sont considérées comme **prioritaires**, en fonction de l'option concernée (voir les tableaux figurant dans les parties spécifiques).

Il est bien évident que le niveau de langue attendu est identique pour toutes ces compétences (voir tableau des niveaux figurant à l'annexe 1).

En outre, étant donné que le « small chat » (conversation informelle) et l'entretien d'embauche sont, dans le monde professionnel, des pratiques courantes auxquelles les élèves seront probablement confrontés, il est opportun de les entraîner dans des situations apparentées.

L'intégration intra-disciplinaire et interdisciplinaire des compétences

Dans la mesure où, contrairement à la formation commune, les compétences entraînées dans l'OBG seront évaluables dans le cadre des épreuves intégrées, il est souhaitable d'amener les élèves à exercer ces compétences dans des situations d'intégration :

- au niveau intra-disciplinaire : en proposant des tâches intégrées (par exemple, transmettre oralement (= compétence EO) le contenu d'un mémo (= compétence CL) ;
- au niveau interdisciplinaire : en mettant les élèves dans des situations proches de la réalité professionnelle (exemple : accueillir un client en langue étrangère dans le restaurant didactique).

La cohérence avec la formation commune

Dans le secteur 7, certains cours de langue sont ventilés entre la FOCOM et les OBG. Dans ce cas, afin d'éviter des doublons chronophages et démotivants, il conviendra de tirer profit des apprentissages acquis dans un des cours en les ré-exploitant dans l'autre (exemple : « décrire un itinéraire » enseigné en FOCOM peut servir de base à « indiquer l'emplacement du département comptabilité dans un bâtiment »). Des planifications parallèles sont donc à prévoir (a fortiori si les cours sont dispensés par deux enseignants différents).

La méthodologie : la communication au cœur de l'apprentissage

Il est primordial que l'élève réalise que :

- « la langue est plus que l'addition de vocabulaire et de grammaire ;
- parler, c'est plus que faire des phrases correctes ;
- la langue écrite est différente de la langue parlée ;
- le non-linguistique, le regard, la mimique... sont essentiels en communication orale ;
- les stratégies de communication peuvent aider à compenser le manque de moyens linguistiques »⁴.

Dans cette perspective, si doter l'élève d'outils linguistiques (ressources grammaticales et lexicales, fonctions langagières) et stratégiques demeure une étape indispensable, le professeur veillera néanmoins à intégrer ces outils dans diverses activités à visée communicationnelle.

Les outils linguistiques

Les champs thématiques : intégration dans le domaine professionnel

Si l'on s'en tient aux compétences décrites dans les profils de formation, le nombre de champs thématiques couverts sera forcément limité, a fortiori si le cours de langue ne fait pas l'objet d'un apprentissage dans la FOCOM.

Comme les conversations informelles avec les collègues et/ou clients (« small chat ») et l'entretien d'embauche font partie de la réalité professionnelle, il est opportun d'aborder d'autres champs thématiques afin d'outiller l'élève dans cette optique.

Un tableau reprenant les champs thématiques susceptibles d'être abordés dans l'une ou l'autre situation figure à l'annexe 2.

⁴ Programme de langue germanique 95-2002-240, cahier 2, page 6

Les fonctions langagières

Les fonctions langagières (exemple : saluer, remercier, proposer son aide, etc.) permettront à l'élève de communiquer dans un certain nombre de situations sans avoir recours à des notions grammaticales parfois complexes. Ainsi, l'élève pourra proposer son aide en utilisant l'expression figée « *Waarmee kan ik u helpen ?* » sans pour autant maîtriser les adverbes pronominaux.

Aussi souvent que possible, il conviendra de privilégier l'utilisation de fonctions langagières en lieu et place de structures grammaticales complexes et/ou superflues.

Un tableau reprenant les fonctions langagières susceptibles d'être utilisées en fonction des compétences visées figure à l'annexe 3.

Les ressources grammaticales

La grammaire est un outil au service de la communication. Il y a lieu, d'une part, de reconnaitre les formes et les structures nécessaires pour comprendre et, d'autre part, de connaître les formes et les structures nécessaires pour s'exprimer. Dans tous les cas, il convient de s'en tenir aux règles générales et aux formes employées fréquemment.

Les structures grammaticales seront enseignées en complément des fonctions langagières lorsque celles-ci ne suffisent pas à la maîtrise des compétences professionnelles figurant dans la partie spécifique à chaque option.

Exemple : pour la compétence professionnelle « accueillir un client », la fonction langagière « *Waarmee kan ik u helpen ?* » suffira pour proposer de l'aide au client (sans qu'il soit nécessaire d'enseigner les adverbes pronominaux). Néanmoins, il sera incontournable d'aborder la phrase interrogative.

Un aperçu des points de grammaire prévus aux niveaux attendus figure à l'annexe 4.

Les outils stratégiques

Les stratégies de communication sont un ensemble de moyens, de techniques, de procédés, d'attitudes que l'élève met en œuvre pour rendre la communication plus efficace.

Par exemple, les stratégies de contournement permettent d'éviter de recourir à des structures grammaticales complexes (exemple: deux phrases coordonnées peuvent remplacer une phrase complexe – principale et subordonnée).

Les stratégies sont à exercer en cours d'apprentissage afin d'amener l'élève à y recourir en cas de besoin dans des situations d'intégration.

Un tableau reprenant les stratégies susceptibles d'être utilisées en fonction des besoins et des compétences visées figure à l'annexe 5.

La séquence

L'élaboration minutieuse d'une séquence d'apprentissage permet de programmer toutes les activités qui vont permettre de passer de la détermination des objectifs poursuivis à la validation de ces objectifs. Elle témoignera de l'enchaînement des activités proposées à l'élève.

1. Fixer le ou les objectifs à atteindre et préparer l'évaluation :

- déterminer le ou les objectifs à atteindre en fin de séquence en termes de compétences

Exemple : à la fin de la séquence, l'élève sera capable de prendre note d'une commande (EOEI), de comprendre une demande d'information (CL), de rédiger un mémo (EE)...

- préparer les tâches d'évaluation (voir point 5 ci-dessous) qui permettront de vérifier que les compétences visées sont acquises (que les objectifs sont atteints). Cette étape permet au professeur d'établir la liste des « besoins » des élèves (savoirs, savoir-faire, stratégies) pour pouvoir réaliser les tâches d'évaluation.

2. Input :

- proposer aux élèves des activités (exemple : « brainstorming ») et des documents écrits et/ou sonores qui permettront d'introduire et/ou de réactiver les savoirs et savoir-faire à maîtriser et d'entraîner les stratégies de communication nécessaires à l'acquisition des compétences visées.

3. SSFL :

- élaborer des listes de vocabulaire, avec distinction du vocabulaire actif et passif, et contexte ;
- consigner les fonctions langagières ;
- faire découvrir les règles de grammaire indispensables et les consigner sans être exhaustif et en distinguant les connaissances passives et actives (approche spiralaire) ;
- exercer et fixer ces savoirs et savoir-faire au moyen de différents types de tâches et vérifier leur maîtrise (contrôles de SSFL).

4. Output :

- proposer aux élèves des exercices qui leur permettront d'utiliser leurs nouveaux savoirs et savoir-faire ; ces exercices seront de plus en plus « complexes » pour que les élèves soient finalement confrontés à des tâches semblables à celles de l'évaluation.

5. Évaluation :

- vérifier que les objectifs fixés (les compétences visées) sont atteints au moyen de tâches de type 4 (CICOF), à savoir des tâches :
 - o contextualisées : elles s'inscrivent dans un contexte qui leur donne du sens ;
 - o finalisées : elles s'inscrivent dans une situation de communication (j'écoute, je lis, j'écris et je parle pour (m') informer, agir/faire agir...) ;

- complexes : elles amènent l'élève à mobiliser et à organiser des savoirs, des savoir-faire, des attitudes et des stratégies ;
- inédites : elles ne sont pas la reproduction à l'identique d'une tâche déjà entraînée ;
- ouvertes : elles amènent l'élève à faire des choix (mobilisation de ressources et/ou sélection d'informations en fonction de la tâche) en toute autonomie, sans guidance.

Remarque :

Les tâches de type 4 peuvent relever de l'**application** ou du **transfert**.

La tâche de transfert présente toujours les 5 caractéristiques énoncées ci-dessus.

La tâche d'application, quant à elle :

- est également contextualisée et finalisée ;
- présente des degrés de complexité et/ou d'inéditité et/ou d'ouverture moindres que la tâche de transfert.

En aucun cas, la tâche d'application ne se limitera à une tâche de restitution ou à la reproduction à l'identique d'une tâche déjà entraînée.

Il est évident que, dans ces 2 types de tâches, le professeur doit le moins possible guider l'élève dans ses choix de ressources et/ou d'informations en fonction du/des niveau(x) attendu(s) et du parcours d'apprentissage.

Tableau synoptique de la séquence

OBJECTIFS	INPUT	RESSOURCES	OUTPUT	EVALUATION
<p>Définition des objectifs à atteindre en termes de compétences</p> <p>=> afin de déterminer les besoins d'apprentissage, préparation de la / des tâche(s) d'évaluation qui permettront de vérifier si ces objectifs sont atteints</p>	<p>Exercices permettant d'introduire ou de réactiver les savoirs et savoir-faire nécessaires à la réalisation des objectifs et de développer des stratégies</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèses grammaticales (éventuellement partielles) - Listes de mots, d'expressions et/ou de fonctions langagières - Différents types d'exercices destinés à fixer ou réactiver les savoirs et savoir-faire nécessaires à la réalisation de la / des tâche(s) - Vérification des connaissances (contrôles des ressources) 	<p>Exercices à visée communicative permettant à l'élève d'utiliser ses connaissances et les stratégies de communication</p>	<p>Tâche(s) d'application et/ou de transfert: évaluation d'une ou plusieurs compétence(s)</p>
<p>Diagnostic des lacunes éventuelles et remédiation (activités de remédiation, de consolidation et de dépassement)</p>				

Exemple de séquence

Réception d'un hôtel : gérer au téléphone des demandes d'information

Niveau A2+

Prérequis

- les déterminants numériques cardinaux et ordinaux
- *I'd like*
- *there is /there are*
- comment commencer et terminer une conversation téléphonique

Champs thématiques

- Habitat et environnement
- Loisirs (sports et loisirs / TIC et médias)
- Voyages (séjours)

OBJECTIF	INPUT	SSFL	OUTPUT	EVALUATION
<p>EOEI L'élève sera capable d'interagir au téléphone pour demander/donner des informations à propos des chambres, des installations et des prix</p>	<p>CL Descriptions de différents hôtels (exemples : www.booking.com , www.hotels.com) - compléter un tableau au moyen des informations contenues dans les descriptions - sur la base de mails exprimant les souhaits de clients potentiels, vérifier si les hôtels conviennent ou pas aux clients</p>	<p>Fonctions langagières - proposer ses services, de l'aide - demander / donner des informations - décrire / caractériser</p> <p>Vocabulaire - relier les images et les pictogrammes avec les équipements de l'hôtel - écouter les mots et les prononcer correctement - mémoriser les mots en réalisant les exercices proposés,</p>	<p>EOEI Conversations guidées 1. Modifier les éléments soulignés dans un dialogue proposé : sur la base d'un folder, donner des informations à son interlocuteur à propos des chambres / des installations / des prix d'un hôtel 2. Dialogue lacunaire entre le réceptionniste et le client (un des deux rôles est lu, l'interlocuteur doit</p>	<p>EOEI <u>Élève</u> Tu as un job d'étudiant (réceptionniste) dans un hôtel : tu reçois un appel d'un(e) client(e) qui désire des informations sur l'hôtel. Réponds à ses questions à propos des chambres, des installations et des prix aussi précisément que possible. Tu peux aussi lui poser quelques questions pour obtenir</p>

OBJECTIF	INPUT	SSFL	OUTPUT	EVALUATION
	<p>CA 1 Making a hotel reservation on the phone</p> <ul style="list-style-type: none"> - relever les questions posées par le réceptionniste - compléter un formulaire de réservation sur la base de la conversation entre le client et le réceptionniste <p>CA 2 Asking information about a hotel</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire la liste des sujets abordés dans la conversation - compléter la liste au moyen d'informations précises 	<p>éventuellement préparés sur https://quizlet.com</p> <ul style="list-style-type: none"> - compléter les questions au moyen de mots interrogatifs <p>Grammaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la phrase interrogative (présent simple) avec et sans mot interrogatif <p>=> exercices de drill et exercices contextualisés</p> <p>Réactivation des prérequis si nécessaire</p> <p>Évaluation des ressources en fonction des besoins</p>	<p>réagir de façon appropriée)</p> <p>EE Compléter/imiter des mails :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour décrire un hôtel (sur la base d'un folder) - pour s'informer sur un hôtel <p>EE Sur la base des informations contenues dans la CA2 et en utilisant les modèles de la CL (voir input) : élaborer un petit folder (description de l'hôtel)</p>	<p>des précisions sur ses demandes.</p> <p><u>Professeur</u> Vous avez entendu parler d'un chouette hôtel et vous voudriez y séjourner avec des amis. Avant de réserver, vous avez besoin de plus d'informations au sujet de cet hôtel.</p> <p>Appelez le réceptionniste afin de lui poser des questions à propos des chambres, des installations et des prix. Préparez-vous aussi à répondre à ses questions.</p>

Diagnostic des lacunes éventuelles et remédiation (activités de remédiation, de consolidation et de dépassement)

La différenciation

Dans l'enseignement qualifiant, la plupart des groupes-classes sont très hétérogènes en raison des changements de langue qui sont parfois imposés au début du 2^e degré et/ou du parcours des élèves. Pour cette raison, l'enseignant sera souvent amené à pratiquer la différenciation.

Plusieurs pistes s'offrent à l'enseignant pour différencier les tâches proposées en fonction des différents niveaux des élèves. Quelques exemples sont proposés ci-dessous.

Différenciation au niveau de la tâche proposée

- en expression écrite :
 - o rédiger un mémo, un mail ou une lettre... ;
 - o demander des productions de longueur différente ;
 - o demander des productions de complexité différente (raconter au présent ou au passé, donner des informations uniquement sur les chambres/tarifs d'un hôtel ou sur les chambres/tarifs **et** services d'un hôtel...) ;
 - o ...
- en expression orale :
 - o tenir une même conversation en face à face ou au téléphone... ;
 - o en interaction, proposer des rôles de difficulté différente (étendue de l'*information gap*, conduite de la conversation...) ;
 - o ...
- en compréhension :
 - o repérer des éléments de réponse plus ou moins détaillés et/ou complexes ;
 - o lire ou écouter une partie ou la totalité d'un document ;
 - o ...

Différenciation au niveau des conditions de réalisation

- autoriser ou non l'utilisation des outils de référence (dictionnaire, lexique, cahiers de grammaire...) ;
- allonger ou raccourcir la durée de préparation ;
- ...

Différenciation au niveau de la guidance

- proposer des illustrations, suggérer des thèmes à aborder ;
- ...

Différenciation en fonction du niveau de maîtrise

- activer/désactiver certains indicateurs dans la grille d'évaluation (exemple : richesse grammaticale, richesse lexicale...) ;
- ajuster le nombre d'éléments de réponse attendu en compréhension ;
- nuancer le statut accordé à l'erreur ;
- ...

Exemples de différenciation dans des exercices concrets

Voir annexe 6.

L'évaluation en langues modernes

Introduction

Cette rubrique a pour objectif de rappeler un certain nombre de concepts utiles et de préciser les principes applicables en matière d'évaluation dans le cadre de cette note pédagogique.

Définitions

- a. **Auto-évaluation** : processus par lequel l'élève recueille des données et réfléchit à son propre apprentissage. C'est l'évaluation, par l'élève, de ses propres progrès et/ou lacunes en matière de connaissances, de compétences, de processus ou de comportements. (www.edu.gov.on.ca).
- b. **Évaluation formative** : comme toute autre évaluation, l'évaluation formative débouche sur une régulation des activités d'enseignement et d'apprentissage :
 - o elle sert à mettre **l'enseignant** en réflexion sur ses propres pratiques ;
 - o elle permet à **l'élève** de réguler ses apprentissages en se basant sur l'auto-évaluation et le feedback de l'enseignant. Dans la mesure où elle met en évidence les réussites et s'efforce d'identifier l'origine des difficultés et des erreurs afin de dégager des pistes pour les surmonter, elle est un facteur essentiel de motivation, de confiance en soi et de progrès de l'élève.
- c. **Évaluation sommative** : l'évaluation sommative a lieu au terme d'une ou de plusieurs séquences d'apprentissage pour en faire le bilan. Elle indique à l'élève et à ses parents le degré d'acquisition des savoirs et des savoir-faire et de maîtrise des compétences. Elle est un des éléments qui permettent au conseil de classe de certifier, de prendre et de motiver ses décisions en fin d'année scolaire ou de degré.

Remarque : l'évaluation sommative en fin de séquence ne doit pas porter nécessairement sur tous les processus ni sur toutes les compétences travaillées au cours de cette séquence.
- d. **Évaluation certificative** : l'évaluation certificative a lieu au terme du parcours d'apprentissage. Elle s'exprime au travers des épreuves intégrées organisées dans le cadre du schéma de passation.

Dans l'évaluation sommative et certificative des compétences :

- les consignes seront rédigées en français ;
- dans les tâches purement réceptives (CA/CL), c'est-à-dire les tâches qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une épreuve d'intégration, les réponses des élèves seront rédigées en français.

e. Dispositif « **remédiation – consolidation – dépassement** » (RCD).

Le dispositif RCD est un élément organisationnel de gestion de l'hétérogénéité au sein de la classe qui permet la différenciation basée sur le rythme d'apprentissage.

Lorsque ce dispositif est prévu de manière structurelle dans l'établissement, le RCD sera organisé pendant les moments réservés à cet effet.

Cependant, dans tous les cas, le RCD sera mis en œuvre tout au long de l'apprentissage, en fonction des besoins.

Statut de l'erreur

L'adoption du C.E.C.R.L. modifie considérablement le statut des erreurs. En effet, il convient d'admettre que celles-ci sont inévitables et qu'elles sont le produit transitoire de l'apprentissage d'une langue étrangère, voire même de la langue maternelle. De plus, elles constituent également la preuve de la volonté qu'a l'apprenant de communiquer malgré les risques.

Ainsi, le C.E.C.R.L. décrit le type d'erreurs admises en fonction des niveaux à atteindre.

Évidemment, accorder le droit à l'erreur ne dispense ni l'apprenant ni l'enseignant d'une remédiation afin d'éviter la fossilisation des erreurs.

La notation

Qu'elle soit exprimée à l'aide de chiffres, de lettres ou de couleurs, la note d'évaluation des compétences doit rendre compte avec clarté de la performance accomplie par rapport à celle qui était attendue.

À cet égard, la notation sera obligatoirement accompagnée d'un feedback éclairant et constructif, notamment au moyen d'une grille d'évaluation.

L'évaluation au 2^e degré

L'évaluation formative sera pratiquée aussi souvent que nécessaire afin de préparer les élèves à l'évaluation sommative.

La ou les compétences prioritaires seront évaluées de manière sommative au minimum 1 fois par période.

Les autres compétences seront éventuellement évaluées au terme des séquences dans lesquelles ces compétences ont été particulièrement visées.

L'évaluation au 3^e degré

L'évaluation formative sera pratiquée aussi souvent que nécessaire afin de préparer les élèves à l'évaluation sommative et/ou certificative.

La ou les compétences prioritaires seront évaluées de manière sommative au minimum 1 fois par période.

Les autres compétences seront éventuellement évaluées au terme des séquences dans lesquelles ces compétences ont été particulièrement visées.

Lors des épreuves intégrées prévues par le schéma de passation, seules la ou les compétences à maîtriser (cf. profil de formation) seront évaluées.

Grilles d'évaluation

En vue de l'évaluation des compétences, l'enseignant veillera à utiliser une grille que les élèves se seront appropriée au préalable.

Cette grille d'évaluation comportera au minimum les éléments suivants :

- un ou plusieurs critères ;
- un ou plusieurs indicateurs par critère ;
- les niveaux de maîtrise attendus ;
- la performance.

L'enseignant s'inspirera utilement du document en annexe (« Construire une grille critériée d'évaluation »).

Critère
Qualité abstraite et générale, attendue de la production d'un élève. Pour un même type de production, les critères restent généralement inchangés.

Indicateur
Signe concret, observable et/ou mesurable, à partir duquel on peut vérifier que le critère est bien rencontré. Les indicateurs varient en fonction de la production attendue

Niveau de maîtrise attendu
Seuil de performance à partir duquel un indicateur est considéré comme entièrement rencontré. Il varie en fonction de la progression des apprentissages et de la complexité de la tâche. Il rend l'attendu intégralement atteignable par l'élève

Objet de l'évaluation
Production correspondant à la résolution d'une tâche complexe. Elle correspond à l'**attendu**
L'utilisation de grilles critériées n'est pertinente que dans le cadre de l'évaluation de compétences (et non de ressources)

Performance
Résultat de la confrontation entre la production de l'élève et l'attendu.
L'observation peut être binaire: l'attendu est atteint ou pas; ou plus nuancée: loin, proche de l'attendu, attendu atteint voire au-delà de l'attendu

Objet de l'évaluation

Compétence(s) dont la maîtrise est évaluée

Critère	Indicateur	Niveau de maîtrise attendu	Performance

Les critères, indicateurs et niveaux de maîtrise doivent être impérativement reliés aux **compétences** évaluées. Ils doivent permettre de donner des informations sur le degré de maîtrise de ces compétences.

Pour qu'une évaluation soit pertinente, l'**attendu** doit remplir plusieurs conditions. Il doit être :

Conforme : il doit correspondre aux référentiels légaux que sont les socles de compétences, compétences terminales, programmes, profils de formation.

Cohérent : il doit correspondre au niveau de performances annoncé au début de l'unité pédagogiquement significative et qu'il est censé mesurer.

Intégralement atteignable : par l'élève qui s'est correctement investi dans l'apprentissage. L'épreuve doit donc être conçue pour que cet élève maîtrise parfaitement l'attendu quelle que soit l'échelle de valeurs utilisée pour mesurer ses performances.

« **Critériable** » : sa maîtrise peut se mesurer à l'aide de critères dont la rencontre sera établie par des indicateurs et niveaux de maîtrise.

Critère
Qualité abstraite et générale, attendue de la production d'un élève. Pour un même type de production, les critères restent généralement inchangés.

Indicateur
Signe concret, observable et/ou mesurable, à partir duquel on peut vérifier que le critère est bien rencontré.
Les indicateurs varient en fonction de la production attendue

Niveau de maîtrise attendu
Seuil de performance à partir duquel un indicateur est considéré comme entièrement rencontré. Il varie en fonction de la progression des apprentissages et de la complexité de la tâche. Il rend l'attendu intégralement atteignable par l'élève

Comment les déterminer ?

Ils doivent être:

- **Pertinents:** les critères utilisés pour évaluer la production doivent réellement permettre d'apprécier la maîtrise de la compétence visée
- **Indépendants:** le fait de rencontrer ou non l'un des critères ne doit pas avoir d'influence sur les autres.
- **Peu nombreux:** sans quoi il devient difficile de garantir leur indépendance, et afin que l'évaluation reste accessible
- **Pondérés:** tous les critères n'ont pas forcément la même importance, certains peuvent être incontournables sans que ce soit le cas pour d'autres

Exemples: la pertinence, ou adéquation de la production à la tâche; le respect des consignes; la correction, ou utilisation correcte des concepts et outils de la discipline; la cohérence, c'est-à-dire l'utilisation d'une démarche logique sans contradiction; la qualité de la communication...

Comment les déterminer?

Ils doivent être:

- **Pertinents:** l'indicateur choisi doit effectivement apporter à l'évaluateur de l'information relative au critère auquel il se réfère.

Ils sont souvent:

- **Plusieurs:** un seul indicateur ne suffit généralement pas si on veut que la démarche soit rigoureuse

Comment les déterminer?

Ils doivent être:

- **Atteignables:** ils doivent être intégralement atteignables par tout élève qui s'est correctement investi dans ses apprentissages
- **Pertinents:** au maximum, ils ne dépassent jamais le niveau de maîtrise attendu en fin de cycle et sont adaptés, vers le minimum, à la progression des élèves dans leurs apprentissages et au degré de complexité de la tâche.

N.B.: Les niveaux de maîtrise sont parfois directement intégrés aux indicateurs

ANNEXES

Annexe 1 : les niveaux attendus

Le tableau ci-dessous illustre le nombre d'heures de langue dispensées et les niveaux correspondants attendus au terme du degré.

		1 ^{ère} langue moderne	2 ^e langue moderne	3 ^e langue moderne
	FOCOM (pour information)	OBG	OBG	OBG
Secteur 2				
Conducteur poids lourds 5/6P		A2* (2h anglais)	A1 (1h néerlandais ou allemand)	
Secteur 4				
3/4 TQ restauration	2h		A2* (2h)	
5/6 TQ hôtelier-restaurateur	2h		A2* (2h)	
Secteur 7				
3/4 TQ Gestion	2h	A2* (2h)	A2* (2h)	-
3/4 TQ Secrétariat tourisme	4h	-	A2* (4h)	-
5/6 TQ Technicien commercial/bureau/comptabilité	2h	A2* (2h)	A2* (2h)	-
5/6 TQ Agent accueil et tourisme				
- variante A	2h	A2* (2h)	A2* (4h)	-
- variante B	2h	A2* (2h)	A2* (2h)	A1 (2h)
5/6 P Auxiliaire administratif et accueil				
- variante A	2h	A2* (2h)	-	-
- variante B	2h	-	A1 (2h)	-

* Remarque : dans l'enseignement qualifiant, la plupart des groupes-classes sont très hétérogènes en raison des changements de langue qui sont parfois imposés au début du 2^e degré et/ou du parcours des élèves. C'est pourquoi le niveau attendu sera A2- ou A2+, ce qui implique que l'enseignant pourrait être amené à pratiquer la différenciation (voir exemples à l'annexe 6).

Annexe 2 : les champs thématiques

Le tableau ci-dessous illustre les champs thématiques pouvant être abordés dans le cadre de l'option (soit en exerçant les compétences prévues dans le profil de formation, soit dans le « small chat », soit encore dans le cadre d'un entretien d'embauche).

Champs thématiques	Vie professionnelle		
	Profil de formation	Small Chat	Entretien d'embauche
Caractérisation personnelle: o nom, âge, genre, lieu et date de naissance o numéro de téléphone, adresses postale et électronique o composition de la famille proche o état civil, nationalité o langues parlées ou apprises	x	x	x
Habitat, environnement: o habitations courantes, pièces et situation o principaux bâtiments et lieux du quartier o quelques éléments du mobilier urbain o mobilier de base	x	x	
Vie quotidienne: o quelques activités routinières (à la maison, à l'école, en vacances) o fêtes et anniversaires	x	x	
Loisirs: o quelques lieux liés à la culture o noms de sports et de loisirs courants o activités liées aux sports et aux loisirs o quelques lieux liés aux sports et aux loisirs o types de médias et d'outils les plus courants	x	x	x
Voyages (transports et déplacements / séjours) o principaux moyens de transport et actions de base associées à des déplacements liés à la vie quotidienne o titres de transports o lieux et bâtiments liés aux transports o itinéraires simples o horaires o lieux de vacances et d'hébergement o activités liées aux vacances o infrastructures, équipements et services de base	x	x	

Champs thématiques	Vie professionnelle		
	Profil de formation	Small Chat	Entretien d'embauche
Relations avec les autres: o titres et appellations (madame mademoiselle, monsieur) o types de relations avec son entourage (ami, petit ami ...)	x	x	x
Santé et bien-être: o quelques parties du corps o humeur (quelques expressions courantes) o état de santé (quelques expressions courantes)	x	x	
Enseignement et apprentissage: o quelques lieux et intervenants liés à la vie scolaire o quelques activités liées à la vie scolaire o cours suivis par l'élève o quelques éléments du matériel scolaire o quelques consignes liées à la vie de la classe		x	x
Achats et services: o quelques articles de consommation courante (alimentaires, vestimentaires) o quelques descripteurs (couleur, taille, dimension, poids, prix) o noms courants de commerces	x	x	
Nourriture et boissons: o aliments et boissons o lieux, objets intervenants et actions liés à la nourriture et aux boissons o différents plats qui composent un menu o saveurs des aliments	x	x	
Météo et climat: o le temps qu'il fait au quotidien, y compris la température		x	
Division du temps: o quelques unités de temps (jour, semaine, mois, année) o date o heure o saisons	x	x	x

Annexe 3 : Les fonctions langagières

Le tableau ci-dessous illustre les fonctions langagières pouvant être abordées dans le cadre de l'option (soit en exerçant les compétences prévues dans le profil de formation, soit dans le « small chat », soit encore dans le cadre d'un entretien d'embauche).

Les fonctions langagières aux niveaux A1 et A2		
Les fonctions apprises au niveau A1 seront réactivées et élargies au niveau A2 en fonction des besoins linguistiques		
	A1	A2
Pour établir des contacts sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Aborder quelqu'un - Saluer - Faire connaissance avec quelqu'un : se présenter / s'informer sur l'identité de l'autre / présenter quelqu'un - Demander des nouvelles / donner des nouvelles brèves - Prendre congé - Remercier - Féliciter - Donner un retour positif ou négatif - S'excuser - Refuser / accepter (invitation, offre) - Utiliser des formules sociales de base (tutoiement, vouvoiement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Souhaiter - Prendre un rendez-vous (et confirmer / avancer / reporter / annuler) - Féliciter - Mener une conversation de base liée à la conversation téléphonique - Mener une conversation en respectant les conventions y afférentes - Rédiger un document en respectant les conventions y afférentes
Pour (faire) agir	<ul style="list-style-type: none"> - Inviter à / proposer - Ordonner / interdire - Mettre en garde - Demander et donner une autorisation, un accord - Demander de répéter / d'épeler 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer ses services, de l'aide - Demander et donner des conseils - Demander, inviter à / proposer de faire quelque chose - Insister - Encourager - Ordonner / interdire / refuser

Les fonctions langagières aux niveaux A1 et A2

Les fonctions apprises au niveau A1 seront réactivées et élargies au niveau A2 en fonction des besoins linguistiques

	A1	A2
		<ul style="list-style-type: none"> - Demander et donner une autorisation, un accord - Mettre en garde
Pour (s')informer	<ul style="list-style-type: none"> - Demander / donner des informations - Décrire / caractériser - Situer dans le temps et dans l'espace - Parler de / exprimer ses goûts - Demander des nouvelles / donner des nouvelles brèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Dire ce qui est possible / ce qui ne l'est pas - Confirmer / infirmer - Préciser - Parler de ses projets - Prédire / prévoir
Pour comprendre / exprimer ce qui est ressenti / ce que l'on ressent de manière simple	Pas en A1	<ul style="list-style-type: none"> - Marquer son (dés)accord - Exprimer un regret - Exprimer un sentiment (joie, tristesse, peur, colère) (mots-clés) - Exprimer un souhait personnel - Exprimer ses (dé)goûts / son (dés)intérêt - Exprimer sa gratitude - Exprimer un besoin primaire - Exprimer sa satisfaction ou son mécontentement / se plaindre

Annexe 4 : les ressources grammaticales

Les tableaux ci-dessous reprennent les points grammaticaux prévus pour les niveaux A1 et A2 du CECRL. Ils sont présentés par langue.

Les éléments grammaticaux ne constituent pas une compétence en soi. Ce sont des outils au service de la communication.

Il convient donc de les consulter dans la perspective communicative qui préside aux compétences professionnelles.

Légende :

	Initiation et/ou réception : les ressources peuvent être abordées sans faire l'objet d'un enseignement formel
	Moment clé de l'apprentissage : les ressources font l'objet d'une structuration formelle (dans le respect des niveaux de maîtrise définis pour chaque niveau du CECRL). Après ce moment clé d'apprentissage, il conviendra d'y revenir pour en assurer l'intégration (approche spiralaire).

Ressources grammaticales par niveau du CECRL : **anglais**

			A1	A2	
Les règles d'orthographe					
Le nom	Pluriel	règles générales : -s / -es			
		pluriels irréguliers	en fonction du lexique abordé	en fonction du lexique abordé	
	cas possessif	formes et règles d'emploi			
L'adjectif	place de l'adjectif	épithète / attribut			
	énumération d'adjectifs	ordre des adjectifs			
	degrés de comparaison	formes (régulières et irrégulières) et règles de base		A2-	A2+
		emplois particuliers			
	-ed / -ing			A2+ en fonction du lexique abordé	
Les déterminants	articles indéfinis	formes et règle de base			
		autres emplois		en fonction du lexique abordé	
	articles définis	forme et règle de base			
		autres règles d'emploi		en fonction des besoins	
	absence d'article	règles		en fonction des besoins	
	démonstratifs	formes et règles d'emploi			
	possessifs	formes et règles d'emploi	my / your		
	numéraux	cardinaux	en fonction des besoins		
		ordinaux			
	interrogatifs	<i>what + nom, which + nom</i>		A2- A2+	
	indéfinis	<i>much, many, a lot of, more, each, every, all</i>			
<i>some, any, (a) little, (a)few, most</i>			A2- A2+		
Les pronoms	personnels sujets	formes			
	personnels compléments	formes et règles d'emploi			

	réfléchis	formes et règles d'emploi		
	récioproques	<i>each other</i>		A2- A2+
	démonstratifs	formes et règles d'emploi		A2- A2+
	interrogatifs	<i>who / what</i> + règles d'emploi	formes routinisées	A2+ sujet
		<i>who / what / where</i> + préposition + règles d'emploi		A2- A2+
		<i>which / whose</i> + règles d'emploi		
	possessifs	formes et règles d'emploi		A2- A2+
	indéfinis	<i>everything, nothing</i>		
		<i>some</i> et <i>any</i> et leurs composés <i>no(body/one), every(body/one)</i>		A2- A2+
	relatifs	formes et règles d'emploi		A2- A2+
		<i>there is / there are</i>		élargissement progressif en fonction de l'apprentissage des temps
	auxiliaires de mode	<i>can, must</i> et règles d'emploi (capacité, demande, obligation)		apprentissage progressif en fonction des intentions de communication
		<i>will, shall, should, could, may, might, have to</i> et règles d'emploi		
		formes de remplacement		
La conjugaison	present simple	formes et règles d'emploi de base (habitudes et vérités générales)	formes	
		autres règles d'emploi (futur dans un horaire...)		apprentissage progressif en fonction des intentions de communication
	present continuous	formes (+ règles d'orthographe) et règles d'emploi de base		
		verbes ne s'employant pas / pas toujours au continu selon le sens		A2- A2+

		autre règle d'emploi : arrangements dans le futur		
		autre règle d'emploi : habitude agaçante		
	past simple	<i>to be</i>		
		formes, règles d'orthographe et règles d'emploi (+liste de mots clés)		
		verbes irréguliers		en fonction du lexique abordé
		<i>used to</i>		
	past continuous	formes et règles d'emploi		A2+
	future avec <i>will</i>	formes et règles d'emploi		
		les subordonnées de temps (<i>when, as soon as</i>)		
	future avec <i>be going to</i>	formes et règles d'emploi	A2-	A2+
	present perfect Simple	formes régulières et règles d'emploi (+liste de mots clés)		A2+ en fonction des besoins
		formes irrégulières		A2+ en fonction du lexique abordé
	present perfect continuous			
	past perfect simple			A2+
	past perfect continuous			
	conditional	la structure <i>Sujet + would like</i>		
		formes (conditionnels 0 et 1) et règles d'emploi de base		A2+
		formes (conditionnels 2, 3 et mixed) et règles d'emploi de base		
	imperative	formes et règles d'emploi de base (ordre/instruction, avertissement, conseil, invitation, demande)	expressions routinisées	

		autre forme (<i>let's</i> + infinitif)				
	voix passive	formes et règles d'emploi			A2+	
Les formes verbales	forme en <i>-ing</i>	des verbes régissant <i>-ing</i>			en fonction du lexique abordé	
	infinitif avec <i>to</i>	des verbes régissant <i>infinitif + to</i>			en fonction du lexique abordé	
	forme en <i>-ing</i> /infinitif avec <i>to</i>	des verbes régissant <i>-ing</i> ou <i>infinitif +to</i>				
	Infinitif sans <i>to</i>	des verbes régissant infinitif (sans <i>to</i>)			A2+ en fonction du lexique abordé	
	phrasal verbs			en fonction du lexique abordé		en fonction du lexique abordé
			emploi de la forme en <i>-ing</i> comme substantif			A2+
Les prépositions			en fonction du lexique abordé		en fonction du lexique abordé	
Les adverbes					en fonction du lexique abordé	
	adverbes de fréquence					
	degrés de comparaison	comparatif /superlatif		A2-	A2+	
	phrase affirmative	règle de base				
		place des compléments				
	phrase négative			en fonction des temps vus		en fonction des temps vus
		négations complexes				
	phrase interrogative	ouverte (avec mot interrogatif)		en fonction des temps vus		en fonction des temps vus
		fermée (sans mot interrogatif)		en fonction des temps vus		en fonction des temps vus
		short answers				
question tags				A2-	A2+	
Les propositions	coordonnées	avec les conjonctions <i>and, but, or, so ...</i>				
	subordonnées relatives	avec les pronoms <i>who, whose, which, that, -</i>			A2- A2+	
	Infinitives de but				A2+	

	autres subordonnées			A2-	A2+ en fonction du lexique abordé
	subordonnées de discours indirect			A2-	A2+ présent
	subordonnées d'interrogation indirecte				A2+

Ressources grammaticales par niveau du CECRL : **néerlandais**

			A1	A2	
Les règles d'orthographe					
Le nom	genre		en fonction du lexique abordé	en fonction du lexique abordé	
	pluriel	règle générale : -en/ -s / 's			
		pluriels irréguliers	en fonction du lexique abordé	en fonction du lexique abordé	
L'adjectif	place de l'adjectif	attribut / épithète			
	accord de l'adjectif	les formes et règles d'accord de base			
		adjectifs en -en et participes passés employés adjectivement			
		cas particuliers			
	<i>iets/niets /wat/ + adj-s</i>				
	substantivé	formes et règles d'emploi			
degrés de comparaison	formes (régulières et irrégulières) et règles de base		A2-	A2+	
	autres formes : <i>hoe... hoe... ; steeds ... superlatif absolu</i>				
Les déterminants	articles indéfinis	<i>een</i> + absence d'article	formes	règles	
	articles définis	<i>de / het</i>	formes	A2- diminutifs	A2+ règles diminutifs
	démonstratifs	formes et règles d'emploi (<i>die / dat / dit / deze</i>)			
	possessifs	formes de base	en fonction des intentions de communication		en fonction des intentions de communication
		formes accentuées			
	numéraux	cardinaux	en fonction des besoins		
ordinaux					

			A1	A2		
	interrogatifs	<i>welk?</i>				
		<i>wat voor (een)?</i>				
	indéfinis			en fonction des besoins		
Les pronoms	personnels sujets	formes				
	personnels compléments	formes et règles d'emploi				
		le pronom <i>het</i> et ses emplois				
	réfléchis	formes de base	en fonction du lexique abordé	A2-	A2+	
		formes en <i>-zelf</i>				
	réciproques	<i>elkaar</i>			A2+	
	possessifs	formes				
	démonstratifs	formes (<i>dat, dit, die, deze</i>)				
	interrogatifs	<i>wie / wat</i>				
	indéfinis		en fonction des besoins	en fonction des besoins		
	relatifs	<i>die, dat, waar, wie</i>			A2+	
Les adverbes pronominaux	personnels	<i>er</i> + préposition			A2+	
	démonstratifs	<i>hier / daar</i> + préposition			A2+	
	interrogatifs	<i>waar</i> + préposition			A2+	
	relatifs	<i>waar</i> + préposition				
		<i>er is / er zijn</i>		élargissement progressif en fonction de l'apprentissage des temps		
	auxiliaires de mode	<i>kunnen, mogen, moeten, willen, zullen</i> et règles d'emploi	présent/ capacité permission	élargissement progressif en fonction des intentions de communication		
		<i>hoeven te</i>				
	verbes à particule séparable		formes en fonction du lexique abordé	en fonction du lexique abordé		

			A1	A2	
	verbes à particule inséparable			en fonction du lexique abordé	
	verbes réfléchis		en fonction du lexique abordé	A2-	A2+
La conjugaison	présent (OTT)	formes, règles d'emploi	formes en fonction du lexique abordé	formes + règles d'emploi	
	imparfait (OVT)	<i>hebben / zijn</i>			
		verbes réguliers, règles d'emploi		A2-	A2+
		verbes irréguliers		A2- en fonction du lexique abordé	A2+ en fonction du lexique abordé
	futur simple (OTKT)	<i>zullen</i> + infinitif et règles d'emploi			
		d'autres formes : <i>gaan</i> + infinitif, indication de temps + OTT			
	conditionnel présent (OVTKT)	formes et règles d'emploi		zouden + graag	
	passé composé (VTT)	verbes réguliers (choix de l'auxiliaire + formation du participe passé) et règles d'emploi			
verbes irréguliers			en fonction du lexique abordé		
double infinitif				A2+	
	plus-que-parfait (VVT)	formes et règles d'emploi			A2+
	futur antérieur (VTKT)	formes et règles d'emploi			
	conditionnel passé (VVTKT)	formes			
	impératif (gebiedende wijs)	formes et règles d'emploi	expressions routinisées		
		l'impératif de <i>zijn</i>			A2+
	voix passive	temps simples			A2+
temps composés					
Les formes verbales	infinitif sans <i>te</i>	avec les auxiliaires de mode			

			A1	A2	
		avec d'autres verbes		en fonction du lexique abordé	
	infinitif avec <i>te</i>			en fonction du lexique abordé	
		avec verbes de position			
Les prépositions			en fonction du lexique abordé	en fonction du lexique abordé	
Les adverbes			en fonction du lexique abordé	en fonction du lexique abordé	
	degrés de comparaison	formes et règles d'emploi		A2-	A2+
	affirmative	règle de base			
		inversion et place des compléments			
	négative	de base (<i>niet / geen</i>)			
		négations complexes		A2-	A2+
	interrogative	ouverte (avec mot interrogatif)			
		fermée (sans mot interrogatif)			
adverbes pronominaux interrogatifs				A2+	
Les propositions	coordonnées	<i>en, maar, want, of, dus</i>			
	subordonnées relatives	avec les pronoms <i>die, dat, wat, wie</i>			A2+
		<i>waar</i> +préposition			A2+
	infinitives	<i>om... te, zonder ... te</i>		A2-	A2+
	autres subordonnées	<i>omdat, dat, toen, als, wanneer</i>		A2-	A2+
		autres conjonctions			A2+ en fonction du lexique abordé
	discours indirect interrogatif, affirmatif			A2+	

Ressources grammaticales par niveau du CECRL : **allemand**

			A1	A2		
Les déclinaisons (en général)	nominatif			combiné à d'autres apprentissages grammaticaux		
	accusatif					
	datif					
	génitif				A2+	
Le nom	genre		en fonction du lexique abordé	en fonction du lexique abordé		
	pluriel		en fonction du lexique abordé	en fonction du lexique abordé		
	les masculins faibles	formes et règles d'emploi	en fonction du lexique abordé	en fonction du lexique abordé		
L'adjectif	place de l'adjectif	attribut / épithète (règle de base)				
		ordre dans une suite d'adjectifs				
	accord de l'adjectif	attribut				
		épithète : les formes et règles d'accord			A2-(D)	A2+
		épithète : règles d'orthographe (adj en -el / -er / -en)				
		épithète: précédé d'un déterminant (ex: dies- / jen- / jed- /welch- / all /...)			en fonction des besoins	
	substantivé	les formes et règles d'emploi				
	<i>etwas+adj / nichts+adj</i>				A2+	
	les degrés de comparaison	formes (régulières et irrégulières) et règles de base			A2-	A2+ En fonction du lexique abordé
		les règles d'orthographe			A2-	A2+ En fonction du lexique abordé
		emploi particulier : superlatif utilisé adverbialement (<i>am +sten</i>)				
		<i>genauso , ebenso wie, gleich</i> + règles d'emploi				A2+

			A1	A2	
Les déterminants	articles indéfinis	formes ((k)ein)	(D)		
	articles définis	formes	(D)		
	absence d'article		formes en fonction du lexique abordé	règle en fonction du lexique abordé	
	démonstratifs	formes et règles d'emploi	dies-		
		solch- et règles d'emploi			
	possessifs	formes	(D) en fonction des besoins		
	numéraux	les cardinaux	en fonction des besoins		
		les ordinaux			
interrogatifs	formes (welch-, was für ein-) et règles de base				
indéfinis		en fonction des besoins	en fonction des besoins		
Les pronoms	sujets	formes			
	compléments	formes et règles d'emploi	(D)		
	réfléchis	formes			
	réiproques	formes et règles d'emploi			
	possessifs	formes et règles d'emploi			
	démonstratifs	formes (der / dies-) et règles d'emploi		(D) A2-	A2+
	interrogatifs	wer formes et règles d'emploi	(D)		
		was			
		formes (welch-) et règles d'emploi			
	indéfinis				
relatifs	formes et règles d'emploi			A2+	
Les adverbes pronominaux	démonstratifs	dar- + préposition			
	interrogatifs	wo- + préposition		A2-wohin/ woher	A2+
	relatifs	wo- + préposition			A2+

			A1	A2	
	auxiliaires de mode	<i>mögen, müssen, können, wollen</i> et règles d'emploi	présent / capacité et permission	élargissement progressif en fonction des intentions de communication	
		+ <i>dürfen, sollen</i> et règles d'emploi		élargissement progressif en fonction des intentions de communication	
	verbes à particule séparable		formes	en fonction du lexique abordé	
	verbes à particule inséparable			en fonction du lexique abordé	
	verbes réfléchis		en fonction du lexique abordé	A2-	A2+
La conjugaison	Präsens	formes régulières et irrégulières	formes	formes + règles d'emploi et d'orthographe	
	Präteritum	<i>haben, sein</i>			
		verbes réguliers et règles d'orthographe		A2-	A2+
		verbes courants irréguliers		A2- en fonction du lexique abordé	A2+ en fonction du lexique abordé
	Futur I	formes et règles d'emploi		A2-	A2+
	Futur II				
	Konjunktiv II	<i>haben, mögen</i>	expressions routinisées : exprimer poliment un souhait		
		+ <i>sein, können</i>			
		<i>würd-</i> + infinitif et règles d'emploi			A2+
	Konjunktiv I				
	Perfekt	formes régulières (choix de l'auxiliaire + pp) et règles d'emploi			
		formes irrégulières		en fonction du lexique abordé	en fonction du lexique abordé
		règle du double infinitif			A2+
Plusquamperfekt	formes et règles d'emploi				
Imperativ	formes (2 ^e sg, pl, polie)	expressions routinisées	règles d'orthographe et d'emploi des verbes réguliers et irréguliers en fonction du lexique abordé		

			A1	A2	
	voix passive	temps simples			A2+
		temps composés			
Les formes verbales	infinitif sans zu	avec les auxiliaires de mode		en fonction du lexique abordé	
				en fonction du lexique abordé	
	infinitif avec zu			en fonction du lexique abordé	
	participe présent	formes et règles d'emploi			
	valences	les verbes + cas		en fonction du lexique abordé	
		les verbes + prépositions + cas		en fonction du lexique abordé	
Les prépositions			(D) en fonction du lexique abordé	en fonction du lexique abordé	
Les adverbes			en fonction du lexique abordé	en fonction du lexique abordé	
	degrés de comparaison	formes et règles d'emploi		A2-	A2+
	affirmative	règles de base			
		place des compléments et inversion			
	négative	règles de base			
		négations complexes		A2-	A2+
		autres règles (<i>nicht/kein... sondern</i>)			
	interrogative	ouverte (avec mot interrogatif)			
		fermée (sans mot interrogatif)			
les mots interrogatifs complexes				A2+ en fonction du lexique abordé	
Les propositions	coordonnées	avec les conjonctions <i>und, aber, oder</i>			

			A1	A2		
		autres conjonctions		en fonction du lexique abordé		
		<i>um...zu, ohne zu...</i>				
		<i>statt zu...</i>				
	subordonnées relatives	avec les pronoms <i>der, die, das</i>			A2+	
		<i>wo, wer, was</i>			A2+	
		<i>wo</i> +préposition				
	autres subordonnées	autres conjonctions		A2- en fonction du lexique abordé	A2+ en fonction du lexique abordé	
	subordonnées du discours indirect				A2+	

			A1	A2
Groupe nominal				
Le nom	genre	selon la terminaison : -o, -a, -e (masaje), consonne (piel)		
		irrégulier en fonction de la terminaison (<i>el problema, la mano, ...</i>)		
		terminaison en - <i>or/ora, ante/ante, ista/ista</i>		
		terminaison en -or, - <i>aje (masc.) et -ción, - sión, -dad, -tad (fém.)</i>		
		irrégulier en fonction de la terminaison (<i>la flor, la labor, el/la amante, el jefe/la jefa</i>)		
	pluriel	terminé par une voyelle atone + s, par une consonne + es		
		terminé par une consonne ou -y + es		
diminutifs, augmentatifs et suffixes à connotation négative	en fonction du lexique abordé			
L'adjectif				
	épithètes/attribut	accord (genre et nombre) : règles générales + nationalités		

			A1	A2
	épithètes	place : après le nom		
		place : avant le nom		
	les degrés de comparaison	comparatifs : formes et règles d'emploi, réguliers et irréguliers		
		superlatifs : formes et règles d'emploi, réguliers et irréguliers		
Les déterminants	articles indéfinis	emploi de <i>un/una</i>		
		omission devant l'adjectif <i>otro</i>		
		emploi de <i>unos/unas</i>		
	articles définis	<i>el/los, la/las</i> + formes contractées <i>al/del</i>		
		emploi de <i>el</i> pour <i>la</i>		
	absence d'article	règles d'emploi (en fonction du lexique abordé)		
	démonstratifs	formes et règles d'emploi (<i>este/esta, estos/estas</i>)		
		formes et règles d'emploi (<i>ese/esa, esos/esas, aquel/aquella, aquellos/aquellas</i>)		
	possessifs	formes et règles d'emploi : devant le nom (<i>mi, tu, su, ...</i>)	formes	
		formes et règles d'emploi : après le nom (<i>mío, tuyo, suyo, ...</i>)		

			A1	A2
	numéraux	cardinaux de 0 à 100		
		cardinaux > 100		
		ordinaux jusqu'à 10		
		ordinaux à partir de 11		
		apocope (<i>de primero, tercero, grande et bueno</i>)		
	interrogatifs	<i>qué, cuánto</i>		
	indéfinis	<i>mucho, poco, bastante</i>		
<i>algún, ningún, otro, demasiado, suficiente, todo, uno, cualquier...</i>				
Les pronoms				
	personnels sujets	formes et règles d'emploi		
		<i>vos (= tú en Amérique latine)</i>		
	personnels compléments directs	formes, place et règles d'emploi		
	personnels compléments indirects	formes, place et règles d'emploi		
	personnels après préposition	formes, place et règles d'emploi (<i>y compris conmigo, ...</i>)		
	personnels neutres	<i>esto</i>		
		<i>eso, aquello</i>		

			A1	A2
	combinaison des pronoms personnels directs et indirects	la place : OI suivi de OD avec impératif, indicatif et gérondif		
	le pronom personnel se	objet indirect, réfléchi, impersonnel		
	<i>gustar</i> et son pronom		formes	
	réfléchis	formes et règles d'emploi		
	démonstratifs	formes et règles d'emploi		
	interrogatifs	<i>qué, cuánto, quién, cuál</i>	formes	
	possessifs	formes et règles d'emploi		
	indéfinis	<i>mucho, poco, bastante</i>		
		<i>algún, ningún, otro, demasiado, suficiente, todo, uno, cualquier, ...</i>		
	relatifs	<i>que</i>		
		<i>el/la/llo/los/las que, donde...</i>		
Groupe verbal				
Verbes spéciaux	<i>ser/estar</i>	formes et règles d'emploi : <ul style="list-style-type: none"> - <i>ser</i> + nom commun/prop re - <i>ser</i> + adjectif (de nationalité, 		

			A1	A2
		d'origine et de caractéristique essentielle) - <i>estar</i> (situation) - <i>estar</i> + <i>bien/mal</i>		
		- <i>ser</i> + adjectif uniquement employé avec <i>ser</i> - <i>estar</i> + <i>gerundio</i> - <i>estar</i> + adjectif uniquement employé avec <i>estar</i>		
		différences de sens selon l'adjectif utilisé		
	haber	hay	forme	
		formes et règles d'emploi		élargissement progressif en fonction de l'apprentissage des temps
Conjugaison	presente de indicativo	verbes réguliers en – <i>ar</i> , – <i>er</i> , – <i>ir</i> verbes irréguliers : <i>ser</i> , <i>estar</i> , <i>haber</i> , <i>ir</i>	formes	
		verbes irréguliers (diphthongues, changements orthographiques)		
		verbes <i>tener</i> , <i>querer</i> , <i>gustar</i> , <i>saber</i> , <i>poder</i> , <i>dar</i>		
	participio	participes réguliers des trois conjugaisons employés comme adjectifs	formes	

			A1	A2
	pretérito perfecto	formes et règles d'emploi		
	pretérito imperfecto	formes et règles d'emploi		
	pretérito indefinido	verbes réguliers + <i>tener, hacer, estar, ser, ir, ver</i> et <i>dar</i>		
		verbes irréguliers (changements vocaliques ou orthographiques)		
	imperativo	verbes réguliers + formes <i>di, haz, pon, sal</i> <i>imperativo negativo</i> (expressions figées sans référence au subjonctif)		
		verbes irréguliers + <i>imperativo negativo</i>		
	futuro simple	formes et règles d'emploi		
	futuro perfecto	formes		
	condicional	formes et règles d'emploi		
	condicional compuesto	formes		
	pretérito pluscuamperfecto	formes et règles d'emploi		
	presente de subjuntivo	formes et règles d'emploi		
	imperfecto de subjuntivo	formes		

			A1	A2
	subjuntivo perfecto	formes		
	voix passive	formes		
Mots invariables				
Les prépositions		en fonction du lexique abordé		
Les adverbes		en fonction du lexique abordé		
	leur place	règles de base		
	formation des adverbes en -mente	règles d'orthographe		
La phrase				
	affirmative	règles de base		
		place des compléments		
	négative	règles de base (avec <i>no</i>)		
		autres règles (<i>no...nunca, nadie, nada, ninguno, tampoco</i>)		
	interrogative	ouverte (avec <i>qué, cuánto, quién, dónde, cómo</i> et <i>por qué</i>)		
		ouverte (autres interrogatifs)		
		fermée (sans mot interrogatif)		
exclamative				
Propositions	coordonnées	avec les conjonctions <i>y, o, pero, ni</i>		

			A1	A2
		avec les conjonctions <i>e, u</i>		
		en fonction du lexique abordé		
	subordonnées relatives	avec le pronom <i>que</i>		
		avec les pronoms <i>el que, la que, los que, las que, lo que</i>		
	autres subordonnées	liste des conjonctions en fonction du lexique abordé		
	subordonnées du discours indirect			

Ressources grammaticales par niveau du CECRL : **italien**

			A1	A2
Groupe nominal				
Le nom	genre	selon la terminaison : – o, -a, -e		
		irrégulier en fonction de la terminaison (<i>il giornalista, il problema, la mano, ...</i>)		
		terminaison en - or/oressa, -tore/trice, ante/ante, ista/ista, - e/essa (<i>studente/studentessa</i>) , -a/essa (<i>poeta/poetessa</i>)		
		terminaison en –a : masculin ou féminin (<i>la guida, l'autista...</i>)		
		terminaison en –i : féminin (<i>la crisi</i>)		
		terminaison en –è (<i>il caffè</i>), –ù (<i>la virtù</i>)		
		autre terme en fonction du genre : <i>uomo/donna, fratello/sorella</i>		
		terme identique indépendamment du genre (<i>nipote</i>)		
	pluriel	formation: -o/-i (<i>libro/libri</i>), -a/-e (<i>casa/case</i>), -e/-i (<i>madre/madri</i>)		

			A1	A2
		irrégularités (changement orthographique, accent tonique sur la dernière syllabe, mots d'origine étrangère, noms masculins en -a, pluriel avec changement de genre, invariables, formes irrégulières)		
	diminutifs	en fonction du lexique abordé		
	augmentatifs	en fonction du lexique abordé		
L'adjectif				
	épithète/attribut	accord : règles générales (genre : -o/-a et pluriel : -o/-i, -a/-e, -e/-i)		
		accord : règles particulières - pluriel en -i ou -e des adjectifs terminés en -a, - adjectifs invariables (<i>pari</i>), couleurs (<i>rosa</i>)		
	épithète	place : après le nom		
		place : avant le nom (fonction descriptive)		
		ordre dans une suite d'adjectifs		
		changement de sens en fonction de la place : <i>un uomo povero</i> (objectif) / <i>un pover'uomo</i> (subjectif)		

			A1	A2
	les degrés de comparaison	comparatifs : formes et règles d'emploi, réguliers et irréguliers		
		superlatifs : formes et règles d'emploi, réguliers et irréguliers		
		comparatif avec utilisation du subjonctif imparfait (<i>più ... di quanto pensassi</i>)		
Les déterminants	articles indéfinis	règles d'emploi et place des articles singuliers <i>un/uno, una/un'</i>		
		règles d'emploi et place des articles pluriels <i>dei, degli, delle</i>		
		règles d'emploi avec un déterminant possessif (<i>un mio amico</i>)		
	articles définis	formation, place et règles d'emploi général de : <i>il/la/lo, i/le/gli</i>		
		emplois spéciaux (devant une langue avec les verbes <i>capire, parlare</i> et <i>studiare</i> , devant les titres, devant les heures et les années, devant un déterminant possessif)		
		règles d'emploi dans les noms propres, les pourcentages, les superlatifs		

			A1	A2
		formes contractées : <i>al/ai, col/coi, dal/dai, del/dei, nel/nei,</i>		
	absence d'article	règles d'emploi (en fonction du lexique abordé)		
	démonstratifs	formes et règles d'emploi (<i>questo/questi, quello/quelli/quegli, questa/queste, quella/quelle, ...</i>)		
		règles d'emploi de <i>qua, lì, là</i> (<i>questo...qua</i>)		
	possessifs	formes, accords et règles d'emploi : devant le nom (<i>il mio, ...</i>)	formes	
		règles d'emploi avec articles contractés (<i>nel mio, ...</i>), dans les liens de parenté		
		formes et règles d'emploi : après le nom (<i>mamma mia ...</i>)		
	numéraux	cardinaux de 0 à 100		
		cardinaux > 100		
		ordinaux jusqu'à 10		
		ordinaux à partir de 11		
	interrogatifs	<i>che, quale, quanto</i>		
	indéfinis	<i>poco, molto</i>		
		les autres : en fonction du lexique abordé		

			A1	A2
Les pronoms	personnels sujets	formes et règles d'emploi (y compris <i>Lei</i>)		
	personnels compléments directs	atones : formes, place et règles d'emploi (<i>mi vede</i>)		
		toniques : formes, place et règles d'emploi (<i>vede me</i>)		
	personnels compléments indirects	formes, place et règles d'emploi		
	personnels après préposition	formes, place et règles d'emploi		
	personnels neutres	<i>questo, quello, ...</i>		
	combinaison des pronoms personnels directs et indirects	la formation (<i>mi + lo = me lo, gli + e + lo = glielo</i>)		
		la place : OI suivi de OD avec impératif, indicatif et gérondif		
	le pronom <i>si</i> , réfléchi ou impersonnel	règles d'emploi		
	pronoms personnels <i>ci</i> et <i>ne</i>	règles d'emploi		
	<i>piacere</i> et son pronom	formes et règles d'emploi	formes	
	réfléchis	formes et règles d'emploi		
		emploi avec <i>stesso</i>		
démonstratifs	formes et règles d'emploi (<i>questo, quello</i>)			

			A1	A2
		formes et règles d'emploi des autres démonstratifs en fonction du lexique abordé		
	interrogatifs	<i>chi, che, quanto, quale, dove, perché,...</i>	formes	
	possessifs	formes et règles d'emploi		
	indéfinis	<i>poco, molto</i>		
		les autres : en fonction du lexique abordé		
	relatifs	<i>che</i>		
		<i>il/i/la/le + quale/quali + formes contractées, di/con cui, chi</i>		
Groupe verbal				
Verbes spéciaux	<i>essere/stare</i>	formes et règles d'emploi : <i>stare</i> = emplacement (<i>sta in ufficio</i>), aller bien (<i>sto bene</i>), rester (<i>stiamo qui</i>), se trouver (<i>sta sul tavolo</i>)		
		<i>c'è/ci sono</i>		élargissement progressif en fonction de l'apprentissage des temps
Conjugaison	presente dell'indicativo	verbes réguliers en – <i>are, -ere, -ire</i>		

			A1	A2
		verbes irréguliers : <i>essere, stare, avere, andare</i>		
		autres verbes irréguliers (<i>fare, dare, dovere, potere, volere, sapere, dire, uscire, venire, salire...</i>)		
	participio passato	les participes réguliers des 3 conjugaisons employés comme adjectifs	formes	
	passato prossimo	formes et règles d'emploi		
	imperfetto dell'indicativo	formes et règles d'emploi		
	passato remoto	formes et règles d'emploi		
	trapassato remoto	formes		
	Imperativo	formes et emploi de : <i>avere, essere, des verbes réguliers + andare, fare, dare, stare, bere, sapere, dire, uscire, venire, salire</i> (sans référence au subjonctif)		
		autres verbes irréguliers		
	futuro semplice	formes et règles d'emploi		
	futuro anteriore	formes		
	condizionale presente	formes et règles d'emploi		

			A1	A2
	condizionale passato	formes		
	trapassato prossimo	formes et règles d'emploi		
	congiuntivo presente	formes et règles d'emploi		
	congiuntivo imperfetto	formes		
	congiuntivo passato	formes		
	presente progressivo	<i>stare</i> + gérondif		
		<i>andare/venire</i> + gérondif		
	infinitivo passato	formes		
	participio presente	formes		
	voix passive	formes		
Mots invariables				
Les prépositions		en fonction du lexique abordé		
Les adverbes		en fonction du lexique abordé		
	leur place	règles de base		
	formation des adverbes en – <i>mente</i>	règles d'orthographe		
La phrase				
	affirmative	règles de base		
		place des compléments		

			A1	A2
	négative	règles de base (avec <i>non</i>)		
		autres types de négation en fonction du lexique abordé		
	interrogative	ouverte (avec <i>che, quanto, chi, dove, come</i> et <i>perché</i>)		
		ouverte (autres interrogatifs)		
		fermée (sans mot interrogatif)		
	exclamative			
Propositions	coordonnées	avec les conjonctions <i>e, o, ma</i>		
		autres conjonctions en fonction du lexique abordé		
	subordonnées relatives	avec les pronoms <i>che</i>		
		avec les autres pronoms		
	autres subordonnées	liste des conjonctions en fonction du lexique abordé		
	subordonnées du discours indirect			

Annexe 5 : les ressources stratégiques

Les tableaux ci-dessous énoncent les stratégies susceptibles d'être mises en œuvre dans l'exercice des compétences.

Elles sont ventilées par méso-compétence (CA/CL/EE/EOEI/EOSI) et en fonction des étapes suivantes:

- pour les compétences réceptives : cadrage, formulation des hypothèses, vérification des hypothèses, révision des hypothèses ;
- pour l'expression écrite : planification, exécution, relecture de la production et remédiation ;
- pour les expressions orales : planification, exécution, vérification du message par l'interlocuteur ou le destinataire, remédiation aux éventuelles remédiations.

Compréhension à l'audition (CA)

A. Cadrer : sur la base de la tâche et des éléments disponibles avant l'écoute (titre, éléments visuels éventuels...)	
• anticiper le contenu du message	
• anticiper les éléments lexicaux du message	
B. Formuler des hypothèses :	
• exploiter les indices phoniques (voix, bruits de fond...) et prosodiques (intonation, débit, accent, ton)	
• exploiter les indices non linguistiques (gestes, mimiques, regards, indices visuels, pictogrammes...)	
• repérer les mots-clés et les marqueurs de discours (connecteurs logiques, temporels...)	
• inférer, à partir du contexte et/ou de leur morphologie, le sens des mots inconnus et déduire le sens des unités sémantiques	
• s'appuyer sur sa connaissance du monde	
C. Vérifier les hypothèses :	
• les confronter au cadrage pour les valider et en retirer de l'information	
• vérifier la logique et la cohérence des informations retenues (éviter les contresens et les invraisemblances)	
D. Réviser les hypothèses :	
• reprendre la démarche à l'étape A ou B si trop peu d'information découle de la vérification des hypothèses	

Compréhension à la lecture (CL)

A. Cadrer : sur la base de la tâche, du paratexte (mise en page, illustrations, conventions typographiques...) :	
• identifier le type de document	
• anticiper le contenu du message	
• anticiper les éléments lexicaux du message	
B. Formuler des hypothèses :	
• exploiter les indices non linguistiques (éléments visuels, pictogrammes, type de document, titre, sous-titres, éléments du paratexte...)	
• exploiter les indices linguistiques (mots-clés, marqueurs de discours, connecteurs logiques, temporels...)	
• se baser sur sa connaissance du monde	
• inférer, à partir du contexte et/ou de leur morphologie, le sens des mots ou d'expressions inconnus et déduire le sens des unités sémantiques	
• sélectionner les mots dont il faut chercher ou vérifier la signification dans le dictionnaire	
C. Vérifier les hypothèses :	
• les confronter au cadrage pour les valider et en retirer de l'information	
• vérifier la logique et la cohérence des informations retenues (éviter les contresens et les invraisemblances)	
D. Réviser les hypothèses :	
• reprendre la démarche à l'étape A ou B si trop peu d'information découle de la vérification des hypothèses	

Expression écrite (EE)

A. Planifier :	
• se forger une représentation mentale de la production attendue	
• envisager les informations à communiquer	
• sélectionner les ressources linguistiques et tirer de son répertoire une série d'expressions appropriées	
• prendre en compte le destinataire	
• réfléchir aux éléments constitutifs du message et à leur organisation	
B. Exécuter :	
• prendre le risque de s'exprimer avec les ressources linguistiques disponibles	
• s'appuyer sur des acquis et expériences antérieurs	
• trouver les moyens de contourner les difficultés en mobilisant les ressources linguistiques dont on dispose (simplifications, synonymes, tentatives d'adaptation de mots français dans la langue cible...)	
• organiser le message de façon cohérente	
C. Relire sa production :	
• vérifier l'organisation de la production et du contenu, par exemple à l'aide d'une grille d'(auto)évaluation	
• vérifier la correction lexicale, grammaticale, syntaxique et orthographique, par exemple à l'aide d'une grille d'(auto)évaluation	
D. Remédier :	
• corriger les éventuelles inexactitudes et incohérences sur la base de ses connaissances	
• à ce stade, affiner sa production à l'aide d'un dictionnaire traductif	

Expression orale en interaction (EOEI)

A. Planifier :	
• se forger une représentation mentale de la production attendue	
• envisager les informations à communiquer	
• sélectionner les ressources linguistiques et tirer de son répertoire une série d'expressions appropriées	
• prendre en compte l'interlocuteur et anticiper ses besoins d'information et ses réactions potentielles	
B. Exécuter :	
• A2- prendre l'initiative de l'échange en attirant l'attention de l'interlocuteur / A2+ utiliser des procédés verbaux simples pour commencer, poursuivre et terminer l'échange	
• s'appuyer sur des acquis et expériences antérieurs	
• prendre le risque de s'exprimer avec les ressources linguistiques disponibles	
• trouver les moyens de contourner les difficultés en mobilisant les ressources verbales (simplifications, synonymes, tentatives d'adaptation de mots français en langue cible...) et/ou non verbales dont on dispose	
• maintenir le contact visuel avec son interlocuteur	
• coopérer en manifestant sa (non)compréhension	
• gérer l'aléatoire en adaptant le scénario envisagé, en temporisant	
• prendre la parole au moment opportun	
C. S'assurer de sa propre compréhension et de la compréhension du message par l'interlocuteur :	
• répéter l'élément d'information dont on veut vérifier la bonne compréhension	
• vérifier que le message est passé en se basant sur le feedback verbal et non verbal de l'interlocuteur et sur la suite de la conversation	
D. Remédier aux éventuelles incompréhensions :	
• A2- indiquer son incompréhension à l'interlocuteur pour le faire répéter ou clarifier / A2+ demander en termes très simples de répéter ou de clarifier	
• répéter clairement lorsque l'interlocuteur ne semble pas comprendre	
• corriger la prononciation qui a conduit à un malentendu et si l'interlocuteur indique qu'il y a un problème	
• faire appel à un mot internationalement partagé	
• associer le non verbal voire l'écrit à la parole	

Expression orale sans interaction (EOSI)

A. Planifier :	
• se forger une représentation mentale de la production attendue	
• envisager les informations à communiquer	
• sélectionner les ressources linguistiques et tirer de son répertoire une série d'expressions appropriées	
• prendre en compte le destinataire du message et anticiper ses besoins d'information et ses réactions potentielles	
B. Exécuter :	
• s'appuyer sur des acquis et expériences antérieurs	
• prendre le risque de s'exprimer avec les ressources linguistiques disponibles	
• trouver les moyens de contourner les difficultés en mobilisant les ressources verbales (simplifications, synonymes, tentatives d'adaptation de mots français ...) et/ou non verbales dont on dispose	
• maintenir le contact visuel avec le destinataire du message	
• gérer l'aléatoire en adaptant le scénario envisagé, en temporisant	
C. S'assurer de la compréhension du message par le(s) destinataire(s) :	
• répéter l'élément d'information dont on veut vérifier la bonne compréhension	
• vérifier que le message est passé en se basant sur le feedback non verbal du destinataire du message	
D. Remédier aux éventuelles incompréhensions :	
• répéter clairement lorsque le destinataire ne semble pas comprendre	
• corriger la prononciation qui a conduit à un malentendu si le non verbal du destinataire indique qu'il y a un problème	
• faire appel à un mot internationalement partagé	
• associer le non verbal voire l'écrit à la parole	

Annexe 6 : exemples de différenciation

Exemple 1 : expression orale en interaction

Contexte et tâche :

Le professeur joue le rôle d'un client qui entre dans un restaurant.

Deux élèves (élève A : niveau moins avancé et élève B : niveau plus avancé) vont prendre le client en charge. La scène se déroule comme suit :

- l'élève A accueille et installe le client ;
- l'élève B propose la carte, donne éventuellement des explications sur les plats et enregistre la commande ;
- l'élève A sert les mets et les boissons ;
- l'élève B gère le paiement ;
- les élèves A et B prennent congé du client.

Exemple 2 : expression écrite

Niveau moins avancé

Contexte

Tu es en stage dans un hôtel luxueux. Tu sais que ton correspondant est impatient d'avoir des informations sur ton lieu de stage.

Tâche

Écris-lui un mail (120 mots) dans lequel tu décris l'hôtel : sa situation, les chambres, les installations, le restaurant, les services proposés...

Niveau plus avancé

Contexte

Tu es en stage dans un hôtel luxueux. Comme travail de fin de stage, ton professeur de néerlandais t'a demandé d'élaborer un folder pour présenter cet hôtel.

Tâche

Élabore un folder dans lequel tu donnes toutes les informations qui pourraient intéresser un futur client de l'hôtel: sa situation, les chambres, les installations, le restaurant, les repas, les services proposés, les activités possibles dans la région...

Exemple 3 : compréhension à la lecture



<http://www.likeandlove.nl/2014/09/05/maal-tien-pop-up-restaurant-utrecht/>

Laat je culinair verrassen bij Maal Tien

Utrecht heeft er tijdelijk een restaurant bij: Maal Tien. Dit pop up restaurant is tien zaterdagen achter elkaar geopend met 10x een andere chef en 10x een andere kaart. Heb je zin in een culinaire verrassing? Ga dan naar Maal Tien!



Steeds vaker duiken er pop up restaurants op met een nieuw concept. Pop up restaurants verschijnen plotseling en zijn vaak net zo snel weer verdwenen. Je moet er dus snel bij zijn! Ook als je nog wilt genieten van een verrassingsmenu bij Maal Tien.



Maal Tien

Maal Tien is gevestigd in Utrecht, vlakbij station Zuilen, en is elke zaterdagavond geopend van 30 augustus t/m 8 november. Het concept is simpel: je koopt online een kaartje en laat je verrassen door de chefkok van die avond. Iedere zaterdag is er een nieuw 3-gangen verrassingsmenu. Daarnaast wordt er elke zaterdag gezorgd voor plezier.

Campingstijl

Maal Tien is volledig in campingstijl ingericht. Je kunt er alles vinden wat je ook op een camping vindt: (kunst)gras, parasols en tuinstoelen. Alleen plasticen vorken en messen zal je er niet vinden, want de couverts worden er netjes opgediend.

Wat kost een verrassingsmenu bij Maal Tien?

Voor een 3-gangen menu betaal je € 29,50 (excl. fooi). De kaartjes bestel je online en de drankjes kun je op de avond zelf afrekenen. Er zitten al veel zaterdagen vol, dus wacht niet te lang met kaartjes bestellen voor Maal Tien.

(Kendoe 3, Ed Plantyn, p 176)

Contexte

Tu passes un weekend à Utrecht avec des amis. Vous voudriez trouver un restaurant original. En surfant sur Internet, vous trouvez un article présentant un restaurant d'un genre nouveau, « Maal Tien ». Mais ce restaurant répondra-t-il à vos attentes?

Tâche 1 (élève moins avancé)

Afin de prendre une décision, lis l'article et prends note :

- de la situation du restaurant ;
- des horaires ;
- du menu proposé ;
- du prix.

Tâche 2 (élève plus avancé)

Afin de prendre une décision, lis l'article et prends note :

- **des particularités du restaurant ;**
- de la situation du restaurant ;
- des horaires ;
- du menu proposé ;
- du prix.

PARTIE SPECIFIQUE A CHAQUE OPTION

Secteur 4 - Hôtellerie: compétences professionnelles à exercer/maitriser

Degré 2 - Option 4111 : Restauration

Les tableaux ci-dessous énoncent les compétences à exercer au cours du degré. Pour cette option, la compétence prioritaire est **l'expression orale en interaction (EOEI)**.

Compétences professionnelles	Compétence(s) exercées(s)
Niveau attendu : A2	
1. Gérer par courriel* ou au téléphone *à l'aide de courriels-types et/ou de paragraphes-types : - des réservations (nombre de couverts, dates/heures, emplacement, demandes particulières...)	CA/CL/EE/EOEI/ EOSI
2. Accueillir les clients - proposer les services vestiaire - installer les clients - proposer la carte - enregistrer la commande - servir les mets et les boissons - gérer le paiement (questions d'usage) - prendre congé des clients	EOEI
3. Comprendre un menu	CL

En outre, les champs thématiques suivants sont susceptibles d'être couverts dans le cadre de l'exercice des compétences professionnelles, du « small chat » et de l'entretien d'embauche.

A cet effet, une ventilation est proposée à titre indicatif.

Champs thématiques*	Compétences professionnelles	Small Chat	Entretien d'embauche
Caractérisation personnelle		x	x
Habitat, environnement	x	x	
Vie quotidienne	x	x	x
Loisirs	x	x	x
Voyages	x	x	
Relations avec les autres	x	x	x
Santé et bien-être	x	x	
Enseignement et apprentissage		x	x
Achats et services	x	x	
Nourriture et boissons	x		
Météo et climat		x	
Division du temps	x	x	x

***Pour une description détaillée de ces champs, voir l'annexe 2.**

Degré 3 - Option 4118 : Hôtelier-restaurateur/Hôtelière-restauratrice

Les tableaux ci-dessous énoncent les compétences à exercer au cours du degré. Pour cette option, la compétence prioritaire est **l'expression orale en interaction (EOEI)**.

Volet restauration

Compétences professionnelles	Compétence(s) exercées(s)
Niveau attendu : A2	
1. Gérer par courriel* ou au téléphone * à l'aide de courriels-types et/ou de paragraphes-types : - des réservations (nombre de couverts, dates/heures, emplacement, demandes particulières...).	CA/CL/EE/EOEI/EOSI
2. Accueillir les clients - proposer les services vestiaire ; - installer les clients ; - proposer la carte ; - donner des explications aux clients sur la composition des mets ; - conseiller les clients ; - enregistrer la commande et les souhaits particuliers du client (compétence à maîtriser) ; - transmettre un message au client (en provenance de la cuisine...) ; - servir les mets et les boissons ; - gérer le paiement (questions d'usage) ; - prendre congé des clients.	EOEI
3. Comprendre un menu	CL
4. Donner des informations sur les curiosités touristiques et autres de la région	EOEI/EOSI/EE

Volet hôtellerie

Compétences professionnelles Niveau attendu : A2	Compétence(s) exercées(s)
1. Accueillir le client - remplir les formalités d'admission du client (check-in), communiquer les informations utiles (horaires des repas, emplacement de l'ascenseur/du bar...); - informer les clients et répondre à leurs demandes sur les facilités qu'offre l'établissement et sur les activités qui y sont proposées; - informer les clients et répondre à leurs demandes sur les curiosités de la région.	EOEI
2. Gérer par courriel* et au téléphone * à l'aide de courriels-types et/ou de paragraphes-types; - des demandes d'information (chambres, prix, installations, services, situation...); - des réservations/annulations (+ confirmations).	CA/CL/EE/EOEI/EOSI
3. Transmettre des messages au client en vis-à-vis, par téléphone ou par mémo	EOEI/EOSI/EE
4. Clôturer le séjour du client (check-out) - remplir les formalités (check-out): récupération de la clé/carte, paiement, facture...; - poser les questions d'usage (satisfaction du client, utilisation du mini bar...) - répondre aux demandes du client (réservation d'un taxi, utilisation de la consigne...); - prendre congé du client.	EOEI

Les champs thématiques suivants sont susceptibles d'être couverts dans le cadre de l'exercice des compétences professionnelles, du « small chat » et de l'entretien d'embauche.

A cet effet, une ventilation est proposée à titre indicatif.

Champs thématiques*	Compétences professionnelles	Small Chat	Entretien d'embauche
Caractérisation personnelle		x	x
Habitat, environnement	x	x	
Vie quotidienne	x	x	x
Loisirs	x	x	x
Voyages	x	x	
Relations avec les autres	x	x	x
Santé et bien-être	x	x	
Enseignement et apprentissage		x	x
Achats et services	x	x	
Nourriture et boissons	x		
Météo et climat		x	
Division du temps	x	x	x

***Pour une description détaillée de ces champs, voir l'annexe 2.**

Bibliographie

- Cadre européen commun de référence pour les langues, Apprendre, Enseigner, Evaluer, Division des politiques linguistiques, Strasbourg, Didier, 2005, www.coe.int/lang-CECR
- Petit glossaire épistémologique, Courrier du CETHES, 1995
- Programme d'études des cours de langue germanique, 95/2002/240, Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, Humanités techniques et professionnelles, deuxième et troisième degrés de l'enseignement technique de qualification et de l'enseignement professionnel, 2002
- Référentiel de langues modernes «Compétences terminales et savoirs communs à l'issue des humanités professionnelles et techniques », 1999
- Profil de formation CCPQ, «Hôtelier-Restaurateur / Hôtelière-Restauratrice», 1999
- Profil de formation CCPQ, «Restaurateur / Restauratrice», 2002